

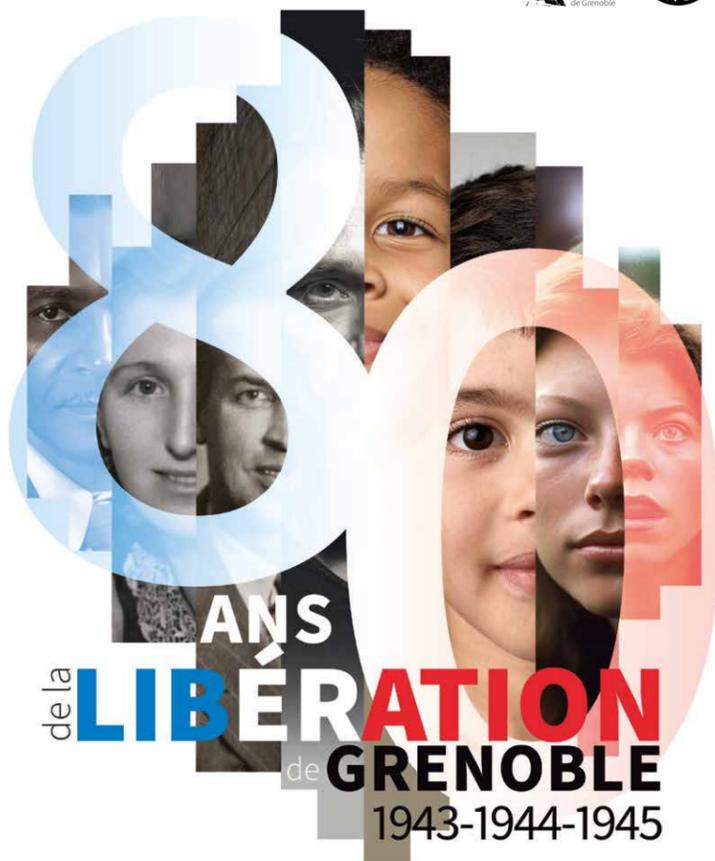


Dossier de presse 2024

Grenoble 2024 : transition[s], solidarité[s], résistance[s]



2024 sera une année marquée par deux fils rouges : les 80 ans de la Libération de Grenoble, et les jeux populaires et sportifs, en marge des JO Paris 2024. C'est également l'année de la mise en place de la Sécurité sociale alimentaire et du congé menstruel pour les agent-es, mais aussi de la mise en chantier et de la réception de grands projets. Nouvelles Chronovélos, deux nouveaux groupes scolaires, travaux sur la tour Perret... Le paysage grenoblois évolue et s'adapte à la réalité de demain.



Grenoble, Ville Compagnon de la Libération et coprésidente de l'Ordre de la Libération, honore son devoir de mémoire et fait vivre ses valeurs de paix et de résistance à l'occasion des 80 ans de la Libération. Art, danse, poésie, films, conférences, débats, expositions, concerts, grand bal populaire... Cette année riche en événements met en lumière les résistant-es dont on parle peu : les femmes et les populations étrangères ou immigrées. L'accent est mis sur les enfants et les jeunes afin de transmettre l'histoire de la Seconde guerre mondiale, dans un contexte de montée toujours plus importante de l'extrême droite et de la banalisation de ses idées.



Plus d'infos

RÉSISTER - TRANSMETTRE



© Auriane Poillet

Grenoble, ville olympique depuis 1968, organise des Jeux populaires et sportifs, à l'occasion des Jeux Olympiques de Paris cet été. Objectif ? Proposer une autre vision des jeux olympiques actuels, à rebours d'une vision élitiste et excluante. Au programme : plusieurs jours de sport gratuit au Palais des Sports pour pratiquer et participer à des événements sportifs, cycle de conférences sur les liens entre sport et égalité des droits, grand spectacle de danse avec le CCN2, réalisation d'une fresque représentant le corps en mouvement, et proposition d'un grand nombre d'événements sportifs à destination des scolaires, des aîné-es et des différents quartiers de la ville.

SOMMAIRE

Introduction 2024	2-3
Alimentation	4
Logement	5
Mobilités.....	6-7
Nature en ville et espaces publics.....	8-9
Des quartiers en transition	10-11
Egalité des droits	12-13
Intergénérationnel.....	14-15
Cultures	16-17
Energie	18
Sécurité	19



© Sylvain Frappat

En 2023, dans un contexte d'inflation, Grenoble a fait le choix de renforcer son service public et de soutenir les moins aisés. La Ville a ainsi mis en place un bouclier social et climatique visant à protéger les Grenobloises et Grenoblois et renforce les investissements partout dans la ville. Ses priorités ? Alimentation, logement et mobilités, soit les trois premiers postes de dépenses des Français-es.

Alimentation

Une alimentation saine, accessible et respectueuse de ses producteurs et productrices.

Depuis la rentrée 2022, les cantines des écoles grenobloises proposent un **menu végétarien quotidien**, devenu le menu standard. Tous les élèves mangent un à deux repas végétariens par semaine, quel que soit le menu choisi. Ainsi, plus de 40% des repas servis dans les cantines sont végétariens. Une mesure pour la santé, pour l'environnement et pour la condition animale !

La **tarification sociale des cantines** a été renforcée à la rentrée 2023, la moitié des familles paye désormais les repas moins de 2€.

Des opérations anti-gaspi et zéro plastique sont lancées, par exemple dans les cantines scolaires, le fromage est mangé avec l'entrée afin d'éviter qu'il ne soit jeté.

3 terrains dédiés à l'**agriculture urbaine** : au sein de son centre horticole avec les Détaillés, près de Lesdiguières avec les Mille Pousses et bientôt au cœur du projet GrandAlpe, des fermes urbaines sont installées dans la ville, proposant des aliments bio et locaux.

Une Sécurité Sociale Alimentaire lancée en 2024 !

La Ville abonde une caisse de cotisation, co-gérée avec des actrices et acteurs tiers et les citoyen-nés volontaires. Chaque personne cotisera en fonction de ses revenus. Les citoyen-nés impliqués sont au cœur du processus de choix des produits conventionnés avec les marchés, épiceries et magasins. Objectif ? Garantir à toutes et tous le droit à une alimentation saine, locale, équilibrée et juste pour celles et ceux qui la produisent.



EN CHIFFRES

- ▶ **95%** de bio et/ou local dans les crèches
- ▶ **+65%** de bio et/ou local dans les cantines scolaires
- ▶ **90%** de produits bios et/ou locaux servis par la Ville lors d'évènements

Photos ©Auriane Poillet

Logement

Des logements sains et accessibles autour de trois principes fondamentaux : hospitalité, résilience et santé.

Grenoble rattrape le retard sur la création de **logements sociaux**. Objectif? Dépasser 25% de logements sociaux sur le territoire d'ici 2026, et atteindre 30% à terme.

Fin 2023, les quartiers Alpains, Capuche, Ferrié-Stalingrad ont été sélectionnés pour intégrer le **dispositif Territoire Zéro Exclusion énergétique (TZEE)** visant à lever les obstacles à la rénovation globale et performante de l'habitat des personnes les plus modestes et en grande précarité énergétique.

Le CCAS, au-delà de toute obligation légale, est pleinement mobilisé pour l'**hébergement des plus précaires** avec la mise à disposition de locaux municipaux à des associations, ou la gestion de près de **400 places d'hébergement d'urgence**, en lien avec l'Etat.

A Grenoble, 12 % des logements sont vacants, alors que la crise immobilière touche tous les niveaux : 2000 personnes à la rue dont 250 enfants et un manque criant d'hébergement d'urgence, 7000 demandeur-ses de logements sociaux et des bailleurs sociaux taxés par le gouvernement qui peinent à construire, une crise immobilière qui voit s'écrouler les constructions de logements neufs, les ventes, et s'envoler les prix... Aujourd'hui, Grenoble travaille à **réquisitionner les logements vides** depuis plus de 2 ans et appartenant à des multipropriétaires.

Pour les personnes connaissant des difficultés financières, le CCAS propose un accompagnement et des aides facultatives aux Grenoblois-es, au cas par cas. Grâce au bouclier social et climatique, 1 million d'euros supplémentaire a été ajouté pour financer ces aides.



©Jean-Sébastien Faure

EN CHIFFRES

- ▶ **24,66%** de logements sociaux en 2023 (contre 21,7 % en 2014)
- ▶ **3 millions d'euros** supplémentaires dès 2023 pour la rénovation thermique
- ▶ **400** places d'hébergement d'urgence gérées par le CCAS
- ▶ **140** ménages accompagnés en 3 ans par le dispositif Territoire Zéro Exclusion énergétique
- ▶ **130** personnes dans le dispositif d'hébergement du Rondeau où des chalets, une cuisine et des points d'eau ont été aménagés



Mobilités

Grenoble, Capitale du vélo, privilégie les mobilités douces ! Piétonisations de rues, création de pistes cyclables sécurisés, des quartiers bien desservis par des transports en commun accessibles, des trottoirs accessibles, larges et arborés... En moyenne, dans une ville française, 50 à 80% de l'espace public est dévolu à l'automobile. Le transport automobile, en plus de rendre les villes dangereuses et de laisser peu de place aux autres usager-es, est une des principales causes de pollution de l'air, notamment à Grenoble selon ATMO. La Ville assume de rendre l'espace aux transports qui permettent à toutes et tous de se déplacer en sécurité et de respirer.

En 2016, Grenoble devenait la première métropole et **première grande ville française à passer la vitesse dans ses rues à 30km/h**, afin de renforcer la sécurité, le bien-être et la convivialité. Sur les axes à 30km/h, le nombre d'accidents a diminué d'environ 30%.

Le centre-ville est peu à peu piétonnisé. Les travaux des places Sainte-Claire et Notre-Dame démarrent courant 2024. Au programme : plantation d'arbre, végétalisation des pieds d'arbres existants, retrait du mobilier routier, installation de mobilier d'assise et d'arceaux à vélos. Objectifs ? Améliorer le cadre de vie et la qualité de l'air, apaiser la circulation et soutenir l'attractivité des commerces.

Depuis juillet 2023, **une Zone à Faibles Émissions (ZFE)** est déployée sur 13 communes de la métropole grenobloise pour les véhicules de particuliers. Les véhicules Crit'Air 4 et 5 ne peuvent plus circuler dans la ZFE sur certains horaires. La ZFE était déjà en place pour les véhicules professionnels depuis 2019, avec une sortie du diesel pour 2025.

EN CHIFFRES

► **1 mort/ jour** à cause la pollution de l'air dans le bassin grenoblois

► **97%** des piétons morts sur la route entre 2018 et 2021 ont été tués par des véhicules motorisés (65% par des voitures) Libération 03/04/2023

► **+ 220** véhicules Citiz en libre-service à Grenoble en 2023 (contre 108 en 2020)

► **50 km** de Chronovélo prévu en 2026 (contre 26km en 2020)

Les 21 et 22 mars 2024, Grenoble accueille le **24^e Congrès de la FUB** (Fédération française des usagers de la bicyclette) Depuis 2022, Grenoble est sacrée Capitale française du vélo toutes villes confondues par la FUB.



©Alain Fisher / © Ville de Grenoble 2023

Afin de ne pas exclure les moins aisé-es, la sortie progressive du diesel doit s'accompagner de politiques de mobilité fortes :

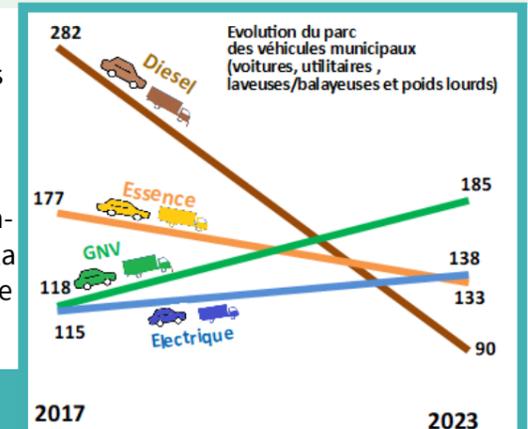
- **Des transports en commun fréquents, accessibles et desservant chaque quartier.** Les élu-es grenoblois à la Métropole et au SMMAG (Syndicat Mixte des Mobilités de l'Agglomération Grenobloise) demandent l'**expérimentation de la gratuité des transports en commun**, à commencer par les week-ends pour toutes et tous, et la semaine pour les moins aisé-es. Devant la frilosité de ses partenaires, la Ville a réservé un budget pour financer la gratuité pour les plus précaires.
- La Ville et la Métropole encouragent l'**autopartage** via la société Citiz en pleine expansion, avec 20 nouvelles stations créées en 2023 soit 70 véhicules supplémentaires.
- **Des pistes cyclables sécurisées** et isolées de la circulation automobile, les *Chronovélos*, quadrillent la ville. Le principal frein à l'utilisation du vélo étant un sentiment d'insécurité en ville, ces pistes permettent aux conducteurs de vélos, trottinettes et autres véhicules non motorisés de relier les différents quartiers de la ville rapidement et en toute sécurité.



©Auriane Poillet

L'École du vélo de Grenoble (EVG), première école municipale du vélo, a ouvert en septembre 2023. Objectif? Former massivement à la pratique sécurisée du vélo. L'ensemble des écoles de la ville ont désormais la possibilité de bénéficier de cours de vélo animés par les éducateur-ices sportif-ves de la Ville. Les adultes pourront aussi en 2024 apprendre à faire du vélo dans un espace sécurisé et encadré ou se «remettre en selle» pour dépasser leur appréhension de conduire en ville. L'École du vélo de Grenoble est un espace d'accueil ouvert au public et accessible aux associations locales.

La Ville investit massivement dans le **renouvellement de sa flotte** de véhicules : moins de véhicules, en priorité électriques et roulant au gaz naturel. La part de véhicules diesel a été divisée par 3 depuis 2017, passant de 282 à 90 véhicules, et les véhicules à essence sont passés de 177 à 138 véhicules. Des formations à l'écoconduite ont été mises en place et la consommation de diesel a été divisée par deux. Dans le même temps, la flotte de vélos de la Ville s'est étoffée avec plus de 1200 vélos de service distribués aux agent-es de la Ville.



Qualité de l'air

La qualité de l'air à Grenoble est au cœur des préoccupations de la Ville.

Responsable d'au moins un mort par jour dans le bassin grenoblois, la pollution de l'air est un véritable scandale sanitaire. Les pouvoirs publics doivent faire preuve d'ambition afin de protéger les habitant-es.

C'est pour cela que **la Ville de Grenoble a attaqué en justice le Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA3)** approuvé par la Préfecture, dont les seuils et objectifs de pollution atmosphérique sont insuffisants pour protéger la santé et l'environnement des habitant-es de Grenoble et des communes alentours.

Le chauffage au bois avec des appareils non performants est une des principales causes de pollution de l'air dans l'agglomération grenobloise, avec les transports. Pour aider à leur renouvellement, la Ville de Grenoble propose une aide aux particulier-es, en complément de l'aide de Grenoble Alpes-Métropole et des aides de l'Etat. L'aide de la Ville varie de 400 à 800 euros selon les revenus. En tout, les particuliers peuvent recevoir jusqu'à 5 000 euros d'aides publiques.

Espace public et nature en ville

En 2050, les périodes de canicules seront 15 fois plus intenses qu'aujourd'hui. Depuis plusieurs années, Grenoble anticipe : l'accès à la fraîcheur, à la nature et à l'eau est primordial pour mieux s'adapter dès aujourd'hui et préparer l'avenir. Les espaces publics grenoblois, fréquentés par des centaines de milliers de personnes, se veulent à l'image des ambitions de la ville : une meilleure représentativité des femmes, une meilleure accessibilité des personnes en situation de handicap, sans publicité, avec des arbres, des végétaux, et un meilleur accueil des animaux.

Fin de la pub

La Convention citoyenne pour le climat nationale proposait en 2021 de bannir la publicité pour les produits polluants, comme les SUV, afin de lutter contre la surconsommation. Dès 2015, Grenoble devenait la première ville à bannir la publicité de l'espace public. La fin du contrat avec JCDecaux avait permis de libérer 2000 m² de publicité dans la ville : 326 encarts avaient été retirés.

Avec le Règlement Local de Publicité intercommunal, Grenoble a poursuivi et amplifié la démarche avec 117 nouveaux panneaux retirés (retrait de tous les panneaux de 8 et 12 m², la fin de l'éclairage nocturne des publicités, la fin de la publicité en toiture et aux abords des écoles).



En parallèle, le mobilier d'affichage VOX a été déployé dans la ville pour garantir l'accès à l'information culturelle, associative ou institutionnelle et des arbres ont remplacé certains panneaux.

Enfin, Grenoble, ville pilote du dispositif Oui-Pub, est engagée dans une expérimentation pour la fin de la publicité dans les boîtes aux lettres.

Rendre leur place aux femmes dans l'espace public.

En moyenne, 96% des dénominations d'espace public ayant le nom d'une personnalité sont des noms masculins. 100 % des nouvelles dénominations dans l'espace public municipal sont féminines, et certains lieux ont été renommés. En 2023, par exemple le parvis en travaux devant le lycée Louise Michel a été nommé Mahsa Amini, en soutien au soulèvement du peuple iranien et la place « Rouge » Nibia Sabalsagaray Curutchet, en hommage à la militante uruguayenne.

Végétaliser, planter des arbres, partout où c'est possible

Depuis 2014, la Ville plante plus d'arbres qu'elle n'en coupe et met en œuvre différentes actions pour conserver et intensifier le patrimoine arboré de Grenoble.

EN CHIFFRES

► **9000m²** de publicité retirée depuis 2015

► **33 000 arbres** dans la ville

► **3 120 arbres** plantés à l'hiver 2023-2024

► **1000 arbres** donnés aux Grenoblois-es en 3 ans

Végétalise ta ville !

Cette plateforme permet aux Grenoblois-es de contribuer à la végétalisation de la ville, en participant à un espace de jardinage existant, en créant un nouvel espace végétal ou de jardinage sur l'espace public, ou en plantant gratuitement des arbres dans son jardin ou sa copropriété. Chaque année, la Ville donne des arbres d'essences résistantes au réchauffement climatique aux habitant-es afin de végétaliser ses 100 hectares d'espaces verts privés. Elle propose aussi des visites conseils en végétalisation et déminéralisation accessibles à tous et toutes.



© Ville de Grenoble

Inventer le cimetière et les funérailles de demain

La Ville travaille à la création pour 2026 d'un espace « caré naturel » réservé à des inhumations écologiques dans le cimetière Saint-Roch.

Les cimetières, mesurant plusieurs hectares au cœur des villes, sont de véritables fournaies en été lorsqu'ils sont bétonnés. La Ville a choisi une gestion plus naturelle depuis le début des années 2000 avec des pelouses, des arbres et une biodiversité préservée.

Préserver et renforcer la biodiversité...

Via l'adaptation de l'éclairage public dans les parcs et jardins pour créer des coulées noires ne perturbant pas les animaux la nuit ; création de nichoirs à oiseaux à l'école Vallier, construction d'écuroducs entre les parcs de la ville, 0 produit phytosanitaire utilisé pour l'entretien des espaces verts, écopâturage grâce au troupeau de brebis de la ville, labellisation des parcs Marliave et Flaubert « Refuge LPO » pour y maintenir et développer la nature, actions de sensibilisation auprès de la population...

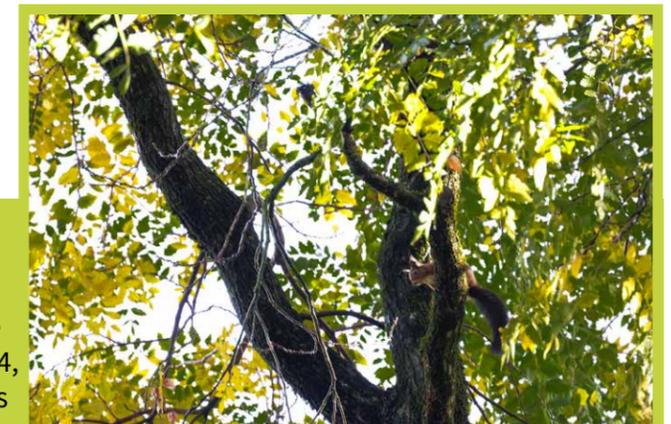
L'animal en ville

En 2023, pour la deuxième année consécutive, la Ville a reçu l'écharpe « Une ville pour les animaux » de L214, Grenoble étant largement arrivée en tête des objectifs fixés par l'association.

La Ville est dotée d'une adjointe à la Condition animale et d'une éducatrice canine et féline municipale, poste unique en France, offrant gratuitement aux Grenoblois-es des conseils ou des cours d'éducation. Depuis 2022, les agent-es qui le souhaitent peuvent venir travailler avec leur chien. Les EHPAD, les Résidences autonomes et certaines structures d'accueil des personnes seules en errance permettent aux résident-es de garder leur animal de compagnie.

La Ville a noué un partenariat avec l'association Cosa Animalia pour la stérilisation des chats libres, la construction d'un chatipi, refuge pour chats libres, et la gestion des pigeonniers contraceptifs installés dans plusieurs secteurs de Grenoble permettant de mettre fin au gazage des pigeons, pratique existant encore dans de nombreuses villes françaises.

La Ville a également banni de la commande publique les pires pratiques d'élevage et d'abattage et inclus la condition animale dans toutes les politiques publiques.



© Auriane Poillet

Quartiers en transition

Urbanisme et santé sont intimement liées. La Ville a lancé une Charte de l'Urbanisme favorable à la santé à destination des professionnel·les de la construction pour intégrer les questions de santé et de bien-être, physique et mental. De nombreux quartiers grenoblois font l'objet de grands projets urbains pour rénover, réhabiliter et s'adapter au réchauffement climatique.



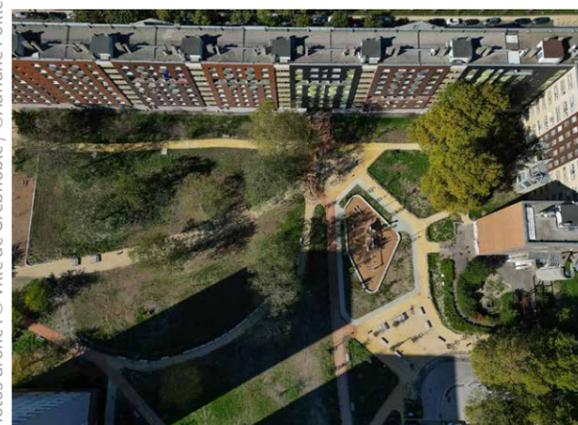
Mandela se poursuivent, un nouveau square sur le secteur Tarze sera créé, les aménagements cyclables et plantations d'arbres continuent. Un immeuble tertiaire en bois dans le quartier Vercors sera construit, une première à Grenoble.

Presqu'île L'innovation et la performance environnementale sont au cœur du projet Presqu'île. Une centrale biomasse a été créée et alimente 20 000 logements en chauffage et en électricité, les toits-terrasses sont végétalisés, des îlots de fraîcheur, les eaux de pluie sont récupérées et réutilisées... Avec 5 millions investis en 2024, les constructions autour de la place

Flaubert Du bois, de la terre, de la paille, des toitures végétalisées, une qualité de l'air intérieur renouvelée... Flaubert mise sur les ressources naturelles locales pour la construction de nouveaux programmes immobiliers. Objectif ? Améliorer le cadre de vie, booster l'économie locale, engager le quartier vers une démarche bas carbone et améliorer la performance thermique 30% plus ambitieuse que la Règlementation Thermique actuelle. Avec 4,7 millions d'euros investis par la Ville en 2024, des centaines d'arbres seront plantés, un plan d'eau créé et les mobilités repensées. Un véritable lieu de vie se dessine autour de la Bifurk, du Bar Radis et de l'occupation transitoire sur l'ancien site de l'INSPE. Les chantiers des îlots Emma, Élisabeth et Bois & Reve'S devraient démarrer également. L'école Anne-Sylvestre ouvrira ses portes aux écolier·es pour la rentrée 2024-2025.



Mistral Le quartier est engagé dans un projet de rénovation avec l'Anru et la Région depuis 2001. Objectif? Diversifier l'habitat, développer l'activité économique et la formation professionnelle, implanter de nouveaux équipements et commerces, ouvrir le quartier, le végétaliser et améliorer l'accès aux transports pour offrir aux habitant·es un cadre de vie renové et agréable. Arrivée de nouveaux commerces, ouverture de la plateforme multiflux de la Poste, injection de 12 millions d'euros pour l'amélioration des espaces publics du quartier Mistral, chantiers de végétalisation, création d'un mur anti-bruit le long de la rocade... Le quartier s'est transformé, et ça continue !



Esplanade Pensé comme un vaste espace paysager, le quartier s'étend de Saint-Martin-le-Vinoux à la Porte de France. De nouveaux aménagements mettront en valeur le patrimoine naturel et historique. Avec ses nouveaux logements, commerces et équipements, c'est un quartier plus dynamique et attractif qui voit le jour à proximité immédiate du centre-ville. Le réaménagement de la Grande Esplanade et du boulevard constitue la première brique du projet. D'ici 2027, la Grande Esplanade deviendra un parc urbain de 3 hectares. Elle pourra accueillir de grands événements, dont la Foire des Rameaux et diverses activités de loisirs tout au long de l'année, préservant ainsi son caractère festif.

Abbaye En 2023, les travaux de rénovation des bâtiments aux caractéristiques patrimoniales exceptionnelles devraient démarrer en 2024-2025. Construite en 1931 et composée de 14 immeubles, soit 240 logements, la Cité de l'Abbaye est un site patrimonial remarquable que la Ville s'est engagée à préserver. En attendant les travaux, la Ville a mis en place une démarche d'urbanisme transitoire accueillant un centre d'hébergement d'urgence et des associations.



Villeneuve Avec 16 millions d'euros investis par la Ville en 2024, le projet de rénovation urbaine de la Villeneuve est LE chantier du siècle. Au programme : réhabilitation de 1135 logements sociaux et plus de 1500 autres logements, création du pôle éducatif Les Trembles et d'un lac baignable au cœur du parc, aggrandissement et l'ouverture du parc sur le quartier, nouveaux commerces sur la place du Marché renovée, accompagnement du projet des habitant·es pour la Halle Iris, ouverture d'un équipement polyvalent santé, jeunesse et animation ou encore création d'un lieu dédié à la jeunesse, etc.



Egalité des droits

Accès aux droits, égalité femmes-hommes, lutte contre les discriminations notamment raciales et validistes, accompagnement des livreur-ses à vélo... Grenoble est mobilisée pour renforcer l'égalité de toutes et tous.

La Ville apporte son soutien aux **associations et lieux accueillant des femmes en difficultés ou victimes de violences** comme Uni(e-s)verselles ou l'Eclaircie. La Maison des Femmes Grenoble Alpes a ouvert fin 2022 dans des locaux appartenant à la Ville.

Depuis 2022, des créneaux réservés aux femmes et à leurs enfants sont ouverts dans les **douches municipales**, avec la mobilisation de coiffeuses bénévoles.

1,7 million de Français-es n'auraient pas les moyens de se procurer des protections périodiques régulièrement. Depuis 2019, la Ville organise chaque année une **collecte de serviettes et protections périodiques** à destination des associations de solidarité du territoire. Cette collecte est aussi l'occasion de briser le tabou des règles et de se mobiliser pour la gratuité au niveau national.

Grenoble utilise l'**écriture non-discriminante** dans toutes ses communications depuis 2019.

Dans le cadre de **Grenoble la Nuit**, la Ville a lancé un dispositif partenarial avec les acteurs nocturnes du territoire et les partenaires institutionnels. En déclinaison du plan national **Angela**, cette démarche doit conduire à un réseau de lieux refuges dans toute la commune contre le harcèlement sur l'espace public et les lieux festifs.

En décembre 2023, le conseil municipal a voté la mise en place du **congé menstruel** ou de jours de télétravail en plus pour les personnes menstruées souffrant de pathologies provoquant des règles douloureuses.



© Jean-Sébastien Faure



© Sylvain Frappat

Accompagner le handicap, renforcer l'accessibilité

Depuis de nombreuses années, Grenoble est pionnière sur les questions de handicap et d'accessibilité. La Ville agit sur toutes ses compétences : emploi municipal, équipements municipaux, services publics, jeunesse, culture, sport... et par la sensibilisation avec le Mois de l'Accessibilité et le soutien aux associations.

EN CHIFFRES

- ▶ **100%** des nouvelles dénominations d'espaces publics sont des noms féminins
- ▶ **17%** des enfants accueillis dans les EAJE bénéficient d'un accompagnement personnalisé lié au handicap
- ▶ **1** unité d'Enseignement Élémentaire pour les enfants TSA à l'école Ampère depuis 2022
- ▶ **1** dispositif d'autorégulation à l'école Elisée Chatin depuis 2023
- ▶ **871 520 euros** investis en 2022 pour mettre en accessibilité des bâtiments publics
- ▶ **1 prix spécial** pour les transports accessibles de l'Access City Award 2023

De meilleures conditions de travail pour les livreur-ses à vélo

Grenoble est engagée pour améliorer les conditions de travail des plateformes types Uber et Deliveroo, et lutter contre ces situations d'exploitation parfois insoutenables.

Le maire a écrit dès 2021 aux directeurs français de Deliveroo et Uber pour alerter sur les situations extrêmement précaires des livreurs, les incivilités routières et l'insécurité liées à des cadences de livraison trop exigeantes, et pour demander des conditions de travail et de rémunération décentes pour les livreur-ses.

Devant l'absence de régulation des plateformes et des pouvoirs publics compétents, Grenoble s'engage pour améliorer les conditions de travail des livreurs et livreuses avec la mise à disposition d'un local en centre-ville de manière pérenne dès 2024 (jusqu'à les mardis après-midi), des sessions de formation à la sécurité routière animées par la police municipale, des flyers et une page web dédiée récapitulant les lieux de repos, les lieux avec accès à des prises électriques pour recharger les batteries des téléphones et des vélos ou encore les toilettes <https://www.grenoble.fr/2727-livreurs-a-velo.htm>.

Accès au droits pour toutes et tous

Accès au Revenu de Solidarité Active, prime d'activité, mais aussi chèque énergie, Aide Personnalisée au Logement et accès aux services publics : plus de 30 % des Français-es ne font pas les démarches pour avoir accès aux droits auxquels elles et ils peuvent prétendre. L'accès aux droits et la lutte contre le non-recours sont un axe prioritaire de la politique de la Ville et du CCAS. Depuis plusieurs années déjà, en plus d'un travail d'identification des publics vulnérables, de nombreuses actions ont été mises en place à l'image du baromètre du non-recours pour détecter et intervenir sur des situations de non-recours aux droits sociaux, des actions d'aller-vers avec la caravane des droits, une équipe juridique mobile, le dispositif des médiateur-rices pair-es en santé, et le développement du site « Solidarités Grenoble ».



© Jean-Sébastien Faure

Intergénérationnel

La Ville prend soin de toutes les générations de Grenoblois-es, avec des espaces et des animations leur permettant de mieux vivre, de se croiser et d'apprendre les unes des autres.

Une Place(s) aux enfants devant chaque école

Piétonnisées, végétalisées, ouvertes à de nouveaux usages, mieux protégées de la pollution de l'air... Prolongement des cours de récréation, devant chaque école, les rues libérées de la circulation automobile sont pensées avec les enfants, les parents et le personnel éducatif. Au total, 13 Place(s) aux enfants sont réalisées entre 2021 et 2024. Ces espaces sont pensés pour être des lieux de rencontre devant les écoles, au cœur de chaque quartier, et pour accueillir des animations ouvertes à tous et toutes.



©Alain Fisher

Des cours de récréation pour toutes et tous

Plantation d'arbres, remplacement du bitume par des sols clairs laissant s'infiltrer les eaux, copeaux de bois, herbe et zones sablées, des espaces réinventés pour permettre tous les usages de tous les enfants créés en concertation avec eux et les personnels des écoles, école dehors, jardinage, jeux d'eaux... Les **Coqueli'cours** améliorent le bien-être des enfants mais permettent aussi de faire des cours de récréation de véritables îlots de fraîcheur.



© Ville de Grenoble

La Ville rénove une crèche par an. Dernière en date: la Voie Lactée, en 2023. La Ville alloue 1,7 millions d'euros de son budget pour poursuivre le plan. Au programme : amélioration de l'accueil du jeune enfant, rénovation des locaux, mise en valeur du patrimoine bâti, confort thermique et amélioration de la qualité de l'air intérieur !



© Jean-Sébastien Faure

Accompagner, soutenir les adolescent-es et l'éducation populaire

La Ville valorise les associations d'accueil de loisirs qui privilégient la justice sociale, avec des tarifs adaptés aux plus modestes, l'accueil des enfants en situation de handicap, l'accueil des adolescent-es et le « droit aux vacances », c'est-à-dire aux séjours longs. Grenoble organise aussi des Chantiers jeunes d'une ou deux semaines, afin que les 16-25 ans découvrent l'engagement et la solidarité dans différentes associations (Emmaüs, Les Restos du Coeur, en EHPAD ou en résidence autonomie pour des moments joyeux autour de jeux de société...), et propose une centaine d'emplois d'été chaque année. Le Programme « Destination Vacances » est une aide au départ en vacances en autonomie, par la prise en charge de nuitées en auberges de jeunesse.

Depuis 2018, le programme **Emergences** rassemble des jeunes de tous les horizons, les forme dans une discipline artistique sous l'encadrement de professionnel-les et leur offre l'opportunité de s'exprimer sur les planches face à un public. Lors de chaque édition, les jeunes réfléchissent aux enjeux de société d'aujourd'hui et de demain : lutte contre les discriminations et injustices sociales, plaidoyer en faveur des transitions, etc.

Grenoble, Ville Amie des Aîné-es depuis 2016, investie pour le bien-être de chacun-e.

Avec de grands évènements comme les **Thés Dansants** au Palais des Sports ou **Noël à domicile** pour celles et ceux qui ne peuvent pas se déplacer, les aîné-es peuvent se retrouver avec leurs proches dans une ambiance festive.

Des rencontres de proximité permettent de **débattre des discriminations** liées à l'âge et d'adapter les supports de communication, et la Ville participe chaque année à la **Semaine Bleue**. Lors des périodes de canicule, l'accompagnement des personnes âgées est renforcé. Enfin, pour accueillir au mieux les personnes dépendantes, le nouvel **EHPAD André Léo** ouvrirait ses portes en 2022 dans l'écoquartier Flaubert.



© Auriane Poillet

Cultures

Favoriser la rencontre sensible avec les arts, les savoirs et le patrimoine, fonder un sentiment d'appartenance à Grenoble par l'accès et la pratique des arts et de la culture pour « faire cité » ensemble, favoriser la transmission des savoirs dans les domaines des arts et de la culture, favoriser le débat, l'échange et l'engagement citoyen, pour permettre l'exercice de la citoyenneté en culture, favoriser l'émancipation et lutter contre les déterminismes, engager l'universalité d'accès à la culture... Tels sont les objectifs poursuivis par la politique culturelle grenobloise.

La gratuité pour que chacun-e puisse accéder à la culture !

Bibliothèques depuis 2019, musées depuis 2023, Cabaret Frappé depuis 2015... Une politique culturelle ambitieuse passe par la possibilité de toutes et tous d'y accéder ! Couplée à une politique d'aller-vers, d'accompagnement et de projets d'établissement rigoureux, de nombreuses et nombreux Grenoblois devraient pousser les portes des lieux culturels de leur ville.

Un tarif solidaire de 5 euros est déployé au théâtre municipal de Grenoble. Le Conservatoire propose une saison de concerts d'enseignants gratuits chaque année.

De grands événements pour rythmer l'année

De la Fête des tuiles au Cabaret Frappé en passant par les Thés Dansants et la Biennale des Villes en transition, la Ville organise de grands événements populaires, gratuits, paritaires et écoresponsables !

Et pour les amateur-rices de montagne, les **Rencontres Ciné Montagne** sont le rendez-vous incontournable du film de montagne, ce festival est reconnu comme le plus important du genre en Europe. Chaque année, plus de 20 000 spectateurs et spectatrices sont au rendez-vous.

Un conservatoire d'envergure nationale

De la musique à la danse en passant par le théâtre, le Conservatoire grenoblois est également accessible au plus grand nombre, avec une tarification solidaire importante démarrant par la gratuité pour les moins aisés-es.



C'est gratuit !

- ▶ **les bibliothèques**
- ▶ **l'artothèque** (pour emprunter des œuvres d'art)
- ▶ **le musée**
- ▶ **le musée Stendhal**
- ▶ **le Musée de Grenoble** (à l'exception d'une des deux expositions temporaires, à tarif réduit pour les Grenoblois-es)
- ▶ **le Cabaret Frappé**
- ▶ **Divercities** (un concert par des jeunes du monde entier tous les 2 ans)
- ▶ **la Fête des Tuiles**
- ▶ **le Printemps du livre**
- ▶ **l'Été oh! Parc** (tous les étés pour se rafraîchir et se réunir)
- ▶ **la Biennale des Villes en transition** (pour mettre à l'honneur les initiatives écologiques du monde entier)
- ▶ **le Conservatoire** pour les moins aisés-es



sans © / © Alain Fisher / © Sylvain Frappat

EN CHIFFRES

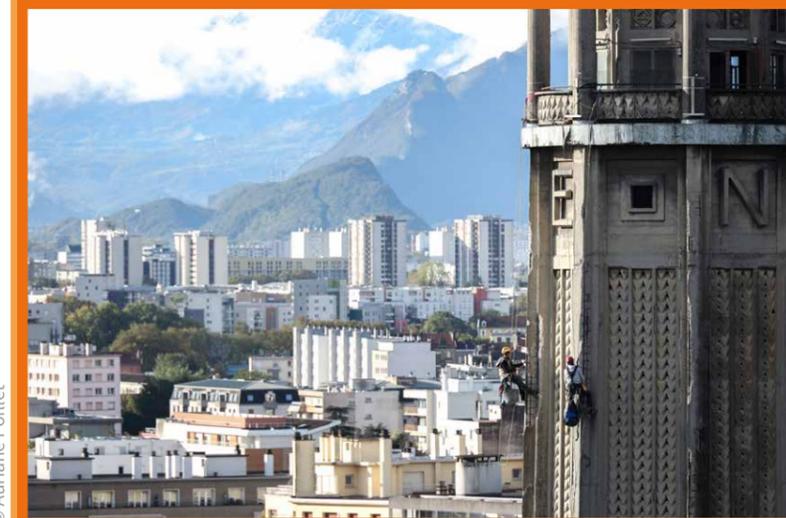
- ▶ **3 037 414€** de subvention aux acteurs culturels
- ▶ **+19%** de subvention entre 2020 et 2024
- ▶ **5 Gren' de projet** en cours (sur le Couvent des Minimes, le Pavillon de Bonne, l'Orangerie, la Villa Clément et la Chapelle des Pénitents)
- ▶ **3** bibliothèques rénovées et 1 Grande Bibliothèque créée

Bienvenue en bibliothèque !

Fin 2022, la Ville lançait Bienvenue en bibliothèque. En 2024, 3 bibliothèques font peau neuve : l'Arlequin ouvrira côté parc avec le retour des beaux jours, tandis que la bibliothèque Saint-Bruno sera rénovée, et la bibliothèque Eaux-Clares Mistral intégrera le Plateau réhabilité, où se mêleront sport et culture.

Une Grande Bibliothèque ouvrira ses portes en 2027, aux côtés de l'actuelle Bibliothèque d'étude et du patrimoine. Ces deux lieux combineront deux facettes de ce qu'est une bibliothèque: un lieu dépositaire de documents parfois rares, et un espace d'hospitalité et d'accès à la culture pour toutes et tous.

Un patrimoine exceptionnel



© Auriane Poillet

La Tour Perret bientôt réouverte au public

Figure emblématique de Grenoble et de l'histoire du béton armé, la Tour Perret s'élève au cœur du parc Paul Mistral. Construite en 1924 pour l'exposition de la Houille Blanche en 1925, elle était alors la première tour en béton armé au monde avec près de 90 mètres de hauteur et 550 marches. Conçue comme un belvédère, signal de l'exposition, son architecte Auguste Perret la définissait comme "une tour pour regarder les montagnes". Aujourd'hui, la Ville entreprend sa restauration afin de rendre son

sommet et sa vue accessibles à toutes et tous. En 2025, une fois réouverte au public, elle sera aussi le lieu d'événements et d'animations variés.

En accompagnement des travaux de restauration de la tour Perret, le parc Paul Mistral, plus grand parc de la ville avec 21 hectares va être réaménagé. Objectifs : restructurer, végétaliser davantage le site et améliorer son attractivité touristique et culturelle. Les travaux ont débuté fin 2023 et s'achèveront fin 2025 pour le centenaire du parc et de la tour.

Gren' de projet redonne vie au patrimoine grenoblois

Lancée en 2019, Gren' de Projet vise à réinventer l'usage de lieux patrimoniaux peu mis en valeur, en faisant appel à des porteurs et porteuses de projet atypiques.

Le Minimistan a ainsi ouvert ses portes en juin 2023 sur le site de l'ancien **Couvent des Minimes** fondé en 1646, regroupant un café/bar, un espace coworking, des espaces de création et de culture avec l'accueil de festivals, de résidences et d'une université libre ainsi qu'un coliving et un hostel. Les travaux de **l'Orangerie** et du **Pavillon de la Caserne de Bonne** devraient commencer en 2024. La **Chapelle Voltaire** rejoindra le dispositif au premier trimestre.



© Auriane Poillet



Energie

La production et la consommation d'énergie représentent un levier important de la lutte contre le réchauffement climatique. Fin 2022, Gaz et Electricité de Grenoble (GEG), le fournisseur historique local d'électricité et de gaz, produisait l'équivalent de la totalité des besoins des foyers grenoblois en énergie verte, ni fossile ni nucléaire, grâce à un plan d'investissement de 25 millions d'euros des collectivités. En parallèle, la Ville travaille à réduire ses consommations, encourage et accompagne sa population à faire de même.



© Alain Fisher

Suite au **Plan Écoles** lancé en 2015, 3 nouvelles écoles ont été construites pour répondre à l'augmentation des effectifs, 4 ont été ou sont en cours de rénovation thermique niveau BBC (Jouhaux, Painlevé, Vallier, Les Trembles) avec 50 classes déjà livrées, des rénovations ont été effectuées dans de nombreuses autres écoles, et des panneaux solaires ont été installés sur 3 établissements.

EN CHIFFRES

- ▶ **1 million d'euros** économisé grâce à la mobilisation des agent-es via le plan de sobriété énergétique lancé en 2022
- ▶ **7000** ménages bénéficiaient en 2016 de la tarification sociale de l'électricité (soit 8x plus qu'en 2013)
- ▶ **-50%** de consommation liée à l'éclairage public grâce au Plan Lumière lancé en 2015
- ▶ **-50%** de consommation énergétique dans les écoles Ampère, Painlevé, Elisée Chatin et Les Trembles grâce au Plan Ecole
- ▶ **-35% à -45%** de consommations énergétiques dans les gymnases Jouhaux et Malherbe grâce au Plan Gymnase

L'école Anne Sylvestre en chantier !

Après Simone Lagrange et Marianne Cohn, une nouvelle école dans le quartier Flaubert, nommée Anne Sylvestre par les élèves de plusieurs périscolaires, ouvrira ses portes à la rentrée 2024. L'établissement comprend un patio végétalisé qui pourra servir de support aux ateliers pédagogiques. Les cours de récréation seront végétalisés (arbres avec pieds traités dans un sol en copeaux, bacs de jardinage, pavés au sol à joints fertiles) et ont fait l'objet d'une réflexion autour d'usages diversifiés : calmes, actifs, individuels ou collectifs. Le bâtiment a été conçu avec des matériaux naturels tels que le bois et la terre crue. La toiture sera à moitié végétalisée et l'autre moitié couverte de 414 panneaux photovoltaïques. Un système de géothermie permettra de rafraîchir le bâtiment en été.



© Auriane Poillet



Sécurités

Si l'on pense tout de suite à la lutte contre les trafics notamment de stupéfiants, présents à Grenoble, lorsque l'on parle de sécurité, ils sont la prérogative de la police nationale, donc de l'Etat. La Ville accompagne sa population et la Préfecture au mieux pour lutter contre ce fléau. Les chiffres montrent également que la plus grande insécurité se joue dans les logements, avec des violences intrafamiliales très importantes et pourtant sous-évaluées.

Une formation spécifique sur les violences intrafamiliales à l'Académie de la Confiance

Depuis 2021, en plus du socle de formation obligatoire, les policières et policiers municipaux de Grenoble suivent un cursus supplémentaire sur différents enjeux de société. Une formation spécifique a été créée pour leur permettre de mieux appréhender les violences faites aux femmes (savoir évaluer une situation dans l'urgence ; prendre en charge la victime et la conseiller ; maîtriser les fondamentaux relatifs à la bienveillance des victimes ainsi que le réseau de prise en charge).

Des caméras, oui, mais seulement où elles sont utiles !

La vidéosurveillance est déployée à Grenoble là où son efficacité est démontrée par les études, notamment aux entrées des bâtiments publics et dans les transports en commun. Grenoble a lancé la vidéoverbalisation en 2022 afin de verbaliser les contrevenant-es au code de la route, sécuriser les rues et permettre à chacun-e, comme les taxis, d'exercer dans les meilleures conditions. En un an, plus de 1200 PV ont été dressés.

Une Bike police pour le respect du code de la route

Depuis 2021, une unité spécialisée à vélo de la Police Municipale circule à vélo dans les parcs et jardins, sur les pistes Chronovélo et dans la zone piétonne du centre-ville. Tout en prêtant une attention renforcée aux modes de déplacement doux, ils et elles interviennent auprès de tous les usager-es de la route.

Une médiation sociale de proximité

L'été dernier, la Ville, en lien avec la Métropole, a expérimenté la mise en place de médiateur-rices sociaux de proximité dans des zones, parcs et jardins identifiés afin de prévenir et gérer les conflits par le dialogue, rappeler les règles d'usage, jouer un rôle d'interface entre les usager-es et les institutions et assurer une veille sociale sur le territoire. Une présence qui rassure et réduit drastiquement les conflits !

Trafics de drogue, et si on changeait de paradigme ?

La politique anti-drogue française est un échec. Avec la loi la plus répressive d'Europe, la France est également le pays le plus consommateur de cannabis. Depuis plusieurs années, Eric Piolle, maire de Grenoble, plaide pour une légalisation du cannabis, afin de pouvoir mener de véritable politique de prévention et de santé publique, pour une problématique qui touche des populations de plus en plus jeunes.

En parallèle, la Ville a produit deux spots vidéo avec la Mildeca, la Mission interministérielle de lutte contre les conduites addictives, afin de responsabiliser les acheteur-ses de stupéfiants des points de deal, endroits difficiles à vivre pour les habitant-es.



© Alain Fisher / © Auriane Poillet / © Ville de Grenoble / © Jean-Sébastien Faure



SERVICE PRESSE DE LA VILLE DE GRENOBLE

presse@grenoble.fr

04 76 76 39 21 - 04 76 76 11 42